



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 16 avril 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

**Etaient excusés :** M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mme DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance C**

**Délibération n°20**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. DUBOS**

**Objet : Travaux d'aménagement de la Plaine des Sports – Eclairage – Local Technique – Mise aux normes d'un terrain de football**

Dans le cadre de l'aménagement de la Plaine des Sports, divers projets ont été étudiés par les services municipaux et les partenaires institutionnels. Dans la continuité des travaux d'éclairage des terrains, il est envisagé de réaliser :

- la construction d'un local de stockage avec guichet et accessibilité handicapés à proximité du terrain de football
- la mise aux normes d'un terrain de football à onze, avec nivellement, engazonnement, arrosage intégré
- l'implantation de carrières pour des manifestations
- l'implantation de main-courante et clôtures

Il est demandé à notre assemblée :

- d'autoriser M. le Maire à signer tous documents de commande publique
- d'autoriser M. le Maire à signer tous documents et conventions pour ces différents projets, en ce compris les financements

Etant précisé que les crédits sont prévus au budget de la commune, soit en opérations soit en régie.



**Après en avoir délibéré**

**Oui l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

**DONNE** un avis favorable et autorise M. le Maire à signer tout document de commande publique et tout document et convention pour ces différents projets, en ce compris les financements.

Etant précisé que les crédits sont prévus au budget de la commune, soit en opérations soit en régie.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

 **Le Maire,**  
**Jean-François BROQUÈRES**